

Les centres sociaux face à la montée de la précarité

Patrick Dubéchet, Pierre Le Quéau, Marie-Odile Simon

Il existe actuellement en France près de 1 650 centres sociaux. Ces équipements se trouvent le plus souvent dans les quartiers périphériques des villes, dans les grands ensembles, dans les communes de banlieue, ainsi que dans des communes ou des cantons ruraux. Animé et géré par des bénévoles, des professionnels mais aussi des usagers, cet équipement de proximité vit au rythme des difficultés et des tensions de la vie collective. Depuis une quinzaine d'années, la montée du chômage et de la précarité a modifié le travail de ces acteurs de la cité. Afin de préparer son Congrès de juin 1998 à Strasbourg, la Fédération des centres sociaux de France, qui regroupe quelque 900 centres adhérents, a souhaité mobiliser son réseau et impulser une dynamique de réflexion. Elle a confié au CRÉDOC la réalisation d'une enquête afin de recueillir l'expression des vécus et des attentes des principaux acteurs des centres. Les centres sociaux sont traditionnellement identifiés comme des lieux d'animation sociale, éducative ou culturelle. Mais comme d'autres acteurs du secteur social, leurs animateurs participent aujourd'hui de plus en plus à la lutte contre l'exclusion et aux politiques d'insertion des populations en grande difficulté. En fait, si pour certains centres il s'agit là d'une activité nouvelle, pour beaucoup c'est le développement d'une activité qui existait déjà mais qui n'était pas dominante.

Un environnement globalement dégradé

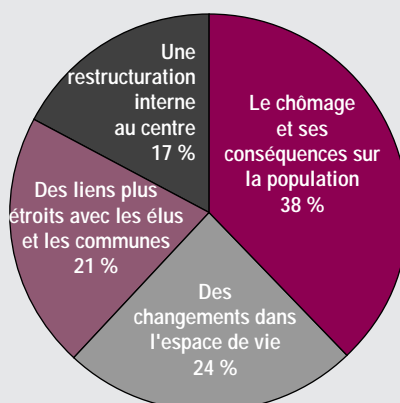
Les centres sociaux accueillent les habitants d'un quartier, d'une commune ou d'un canton, quel que soit leur âge : enfants, adolescents, adultes, familles. Leurs activités tournent principalement autour de l'animation : activités de loisirs, artistiques, festives ou sportives. Certains centres organisent également des actions d'aide aux devoirs scolaires et des ateliers de recherche d'emploi. Des associations locales les utilisent pour leurs activités, des institutions sociales y tiennent leurs permanences, les Caisses d'allocation familiale, mais aussi parfois les antennes de l'ANPE, les missions locales. Le centre social est donc un équipement de proximité particulièrement immergé

dans la vie quotidienne des habitants dans des cités d'habitat social urbain (87 % des centres sociaux sont implantés en milieu urbain) et en milieu rural, notamment dans les « zones de développement rural ». Ils se sont développés surtout à partir des années soixante-dix mais leur nombre, jusqu'à aujourd'hui, n'a cessé de croître : près de cinq cents depuis 1986 ! Ce chiffre indique à lui seul l'intérêt que représente ce type d'équipement dans les politiques d'urbanisation et de lutte contre l'exclusion. Héritiers d'un militantisme social qui a eu, très tôt, le désir d'agir sur les conditions de vie des habitants de quartiers populaires, les centres sociaux sont implantés au cœur des lieux où s'expriment les tensions engendrées par les situations de précarité sociale et économique. Celles-ci se manifestent, entre autres, par le mal vivre et la violence en zone urbaine, par la désertification et le vieillissement de la population en zone rurale.

Dans l'enquête réalisée par le CRÉDOC, 38 % des acteurs des centres sociaux déclarent que la principale source de changement intervenu dans le quartier, la ville ou le canton tient dans l'évolution du chômage. Selon eux, il a pour effet le développement d'un certain « mal vivre » des populations accueillies par les centres sociaux. Cela se traduit par une précarité chronique des conditions de vie aussi bien en ville qu'à la campagne, par l'isolement, des difficultés de communication et le repli sur soi. Les personnes interrogées évoquent également l'insécurité dans les banlieues, la montée de l'intolérance, les conflits intergénérationnels ou interethniques. Ils soulignent aussi la paupérisation des familles accueillies dans les centres, leur éclatement et les difficultés

Le chômage, principal changement de ces dernières années

Les principaux changements de ces dernières années selon les acteurs des centres sociaux en %



Source CRÉDOC

de cohabitation entre les jeunes et les parents.

D'autres intervenants (24 %) mentionnent des changements intervenus dans l'organisation du cadre de vie comme la disparition d'activités locales, les fermetures de commerces ou d'activités artisanales. Ils soulignent aussi des modifications en termes d'aménagement : démolition d'un immeuble et son remplacement par des petits pavillons.

Les politiques publiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion et la décentralisation ont modifié le rôle des communes et des élus locaux. Ils sont devenus des commanditaires et des financeurs de politiques sociales locales, et d'actions à mener sur le territoire de leur commune. Comme d'autres professionnels du social, les personnes interrogées dans les centres sociaux soulignent cette « nouvelle donne » (21 % des réponses). Enfin, pour 17 %, le changement principal s'est produit en interne, soit par des modifications de personnel, dans l'organisation du centre, soit par des aménagements de locaux.

Un élargissement des rôles vers l'insertion

Face à ces évolutions, 24 % des acteurs des centres sociaux interrogés rappellent le rôle « polyvalent » du centre social, de la halte-garderie jusqu'au suivi d'allocataires du RMI. Pour 36 %, le centre est d'abord un lieu d'accueil et d'écoute de toute personne habitant le quartier, la commune ou le canton. Cette fonction a pour ambition de répondre aux sollicitations et aux demandes individuelles. Pour 21 % des répondants, le centre social est un instrument de maintien du lien social. Il favorise les rencontres, les échanges entre habitants et entre générations. Comme le précise un directeur, « *il permet la participation des habitants en les accompagnant dans la réalisation de projets collectifs* ». Il peut s'agir de sorties, de repas, mais aussi de la prise en charge d'activités d'utilité sociale comme la gestion d'une laverie automatique collective par des femmes du quartier. Ce rôle de lien social est d'autant plus important que, d'après les personnes interrogées, le centre social reste bien souvent le seul interlocuteur des habitants et constitue l'unique équipement du quartier. Parallèlement, d'autres interviewés font valoir que les changements socio-économiques conduisent les centres à diversifier les réponses apportées et à en augmenter le nombre. Enfin, et surtout, cette situation économique a eu pour effet d'élargir le champ d'activité traditionnel vers un travail d'action sociale et

d'insertion (19 %) : « *Le centre social est devenu un lieu d'insertion qui est amené à prendre en charge des jeunes et des familles en grande difficulté, et de mener des actions d'insertion professionnelle.* »

Coordonner les énergies locales

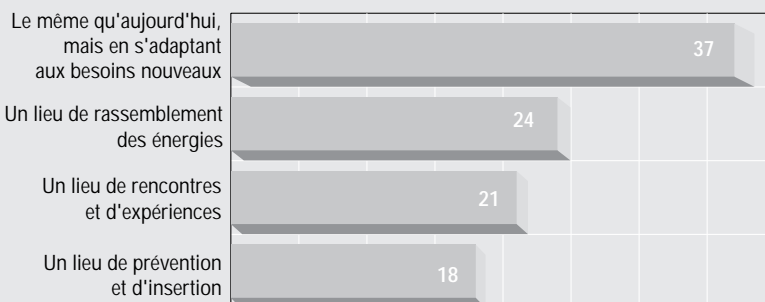
Lorsqu'on demande aux personnes interrogées quel devrait être le rôle de leur centre social, beaucoup (37 %) répondent qu'il doit être un lieu de synergie, de rassemblement des énergies favorisant une dynamique locale, avec les partenaires institutionnels mais aussi avec les habitants. Un autre groupe (21 %) voit dans le centre un lieu d'expériences pour les habitants, un espace où les rencontres et les activités permettent l'expérimentation de règles de vie et de valeurs collectives qui favorisent « la formation du citoyen ». Le centre devient pour ainsi dire un des rares endroits dans lesquels les jeunes peuvent se confronter aux règles de vie en collectivité, découvrir et se confronter à la société. Un troisième type de réponses (18 %) estime que le centre social doit, pour le public jeune, développer la prévention par

Les centres sociaux en chiffres

Selon les données de la Caisse nationale des allocations familiales, les organismes gestionnaires des centres sociaux sont, en très grande majorité, des associations 1901 (71 %), des municipalités (13 %), des CAF – directement ou en cogestion (16 %). Cependant « les murs » sont le plus souvent la propriété des communes (60 % des cas). Ils appartiennent également aux organismes HLM (13 %) aux associations (12 %) ou aux CAF (10 %). Environ 20 000 professionnels permanents étaient employés en 1995 dans l'ensemble des centres sociaux auxquels il faut ajouter 16 000 salariés occasionnels. Enfin, les bénévoles, administrateurs ou animateurs bénévoles d'activités étaient évalués à 30 000.

Un rôle de catalyseur

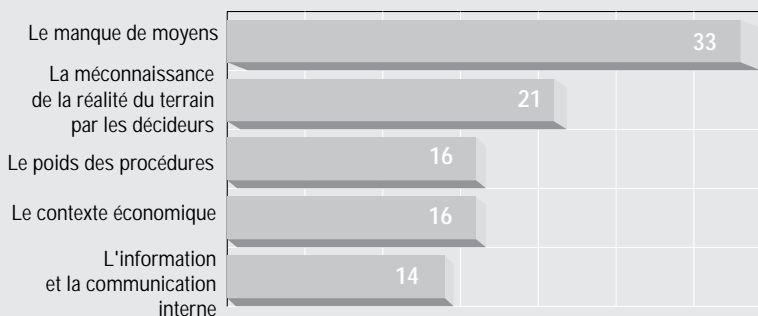
Ce que devrait être le rôle d'un centre social selon les acteurs des centres sociaux en %



Source CRÉDOC

Principale difficulté : le manque de moyens

Les principales difficultés rencontrées selon les acteurs des centres sociaux en %



Source CRÉDOC

les loisirs et par des actions d'insertion. Enfin, 24 % des répondants pensent que le rôle du centre ne doit pas changer profondément ; il doit seulement s'adapter dans son fonctionnement et créer de nouvelles activités selon l'évolution des besoins des habitants.

Le manque de moyens comme difficulté principale

Le manque de moyens et les contraintes budgétaires qui rendent précaires les emplois constituent la principale difficulté énoncée par les enquêtés (33 % des réponses) : « *Le problème majeur est le manque de moyens, financiers, en effectifs, en matériel* », affirme un groupe de répondants administrateurs, tandis qu'un directeur précise : « *Les principales difficultés sont sans aucun doute liées au financement de nos structures. Nous avons peu d'emplois non précaires, donc peu de personnes sur qui se reposer pour le fonctionnement de l'ensemble de nos actions.* »

Le poids des procédures et la lourdeur des tâches administratives représentent une charge de plus en plus importante pour 21 % des enquêtés. Or, fréquemment, ce temps administratif est consacré à « monter des dossiers » pour trouver et obtenir des financements d'actions et des postes : « *On a une charge administrative de plus en plus lourde qui monopolise les énergies à monter des dossiers pour des financements aléatoires.* » Outre les facteurs socio-économiques défavorables (16 %), la méconnaissance des « réalités de terrain » par les élus et les institutionnels introduit, selon 16 % des répondants, un décalage entre les politiques mises en œuvre et les attentes des habitants, mais aussi les besoins repérés par les « gens de terrain ». Les difficultés internes au centre sont peu évoquées. Si ce n'est que parfois, il est reproché, aux administrateurs également, ce manque de connaissance du terrain. Les principaux problèmes concernent la circulation de l'information, la communication entre les différents « niveaux » d'acteurs au sein du centre. Ce constat vient essentiellement des salariés permanents et vacataires, des bénévoles actifs parfois.

Le risque de dépendance vis-à-vis des communes

Sans être sombre, l'avenir soulève bien des inquiétudes. Pour 22 % des enquêtés, l'hypothèse d'une dépendance de plus en plus grande à l'égard des élus politiques fait craindre « une instrumentalisation » des

centres, qu'ils deviennent de simples prestataires de service. Ce risque incite certains répondants moins pessimistes (21 %) à souhaiter une « clarification des relations entre commune et association gestionnaire ». Face à cette évolution institutionnelle et à la détérioration du contexte social, 40 %

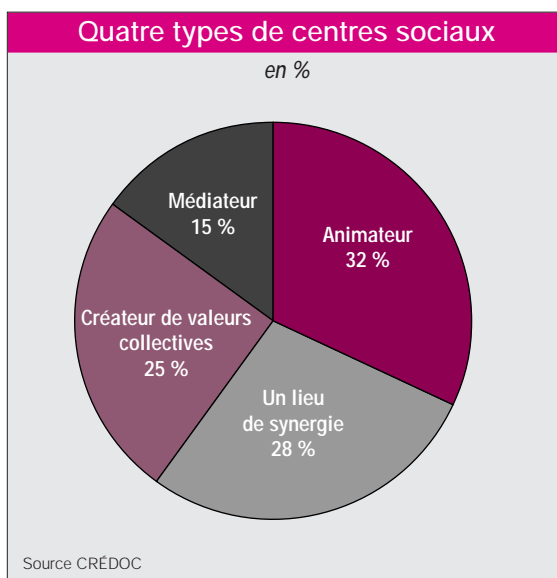
des personnes interrogées estiment que les centres sociaux sont obligés de renforcer les actions existantes et d'en créer de nouvelles. Toutefois, 17 % soulignent que les conditions de travail se détériorent à cause de la précarité des emplois et des financements.

Quatre images du centre social

De l'ensemble des discours identifiés se dégagent quatre images du centre social. La première est celle du centre social « animateur » (32 % des réponses). Les discours des personnes traduisent la volonté de répondre aux besoins et aux attentes du public en proposant des actions adaptées, nouvelles. Ce discours apparaît comme celui des centres traditionnels dont l'action est tout orientée vers l'animation. Le rôle du centre social est de faire face aux demandes formulées par les habitants.

La deuxième image fait du centre « un lieu de synergie » (28 %) entre les acteurs locaux, habitants et partenaires institutionnels. Le centre devrait être le lieu où se

rencontrent et travaillent ensemble toutes les forces locales. Les répondants de ce groupe soulignent le manque de connaissance des « réalités de terrain » des élus locaux, des partenaires institutionnels. A cause de cela, il n'existe pas de projet politique précis et cohérent. Cette image est surtout portée, mais pas exclusivement, par les acteurs des centres sociaux implantés en zones rurales. Ils sont les plus confrontés à une refonte du paysage institutionnel (regroupement



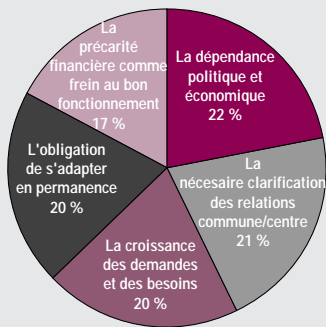
intercommunal, intercantonal, etc.). Cependant, tous les centres ont à composer aujourd'hui avec l'implication d'élus locaux dans un domaine qui, sans leur être étranger, n'occupait pas la place qu'il a prise aujourd'hui avec les politiques de la ville et de lutte contre les effets de la précarité des populations.

La troisième image est celle du centre social « créateur de valeurs collectives » (25%). L'accent est mis dans les discours sur les effets négatifs du chômage et de ses conséquences sur la destruction du lien social et le repli sur soi. Le rôle du centre est alors de « tisser », de recréer du lien social, de donner du sens à la collectivité – le quartier, la cité, le village. Le centre est un lieu d'échanges, de rencontres et de socialisation, mais aussi de projets collectifs. Tout cela pour « faire de l'habitant un sujet actif pour en faire un citoyen responsable ». Les individus de ce groupe sont fortement marqués par la volonté d'être utiles à la société ; ce sont des militants. Ce type de discours se retrouve plus souvent qu'ailleurs sous la plume des professionnels intervenant dans les banlieues les moins favorisées.

L'action du centre « médiateur » (15%) est orientée par une volonté d'agir sur l'insertion des personnes. Médiateur, le centre l'est dans le sens où il cherche à amortir les difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, à limiter les risques d'exclusion des familles et des adultes. Il veut également être intermédiaire entre les différents acteurs institutionnels locaux.

Un regard inquiet sur l'avenir

Les principales préoccupations pour l'avenir selon les acteurs des centres sociaux en %



Source : CRÉDOC

Plus près du social

Les difficultés rencontrées proviennent certainement d'un manque de moyens pour répondre à la massification des processus de précarisation qui ont entraîné un changement de nature du travail. Historiquement, l'animation éducative a été le support de l'action des centres sociaux à la fois auprès des individus, mais aussi auprès du quartier dans son ensemble. Aujourd'hui, les centres sociaux ne seraient-ils pas, comme d'autres acteurs du travail social et de l'insertion, conduits à participer à « la gestion sociale du non-travail », à la gestion des populations contraintes de vivre une précarité à long terme ? ■

Pour en savoir plus

- Deux documents sont disponibles à propos de cette enquête : le rapport complet de 185 pages qui figure dans la Collection des Rapports du CRÉDOC et une note de synthèse d'une cinquantaine de pages. Les deux documents sont disponibles sous le titre :
 - «Vécus et attentes des principaux acteurs des centres sociaux», Patrick Dubéchet, Pierre Le Quéau, Marie-Odile Simon.
 - «Histoire des centres sociaux. Du voisinage à la citoyenneté», Robert Durand, Collection Alternatives sociales, Syros, 1996.
 - «Centres sociaux et foyers de jeunes travailleurs». Etude réalisée – dans le cadre du contrat d'étude prospective des emplois – par la société Naxos, Brigitte, Pierre Deneuil, collection Prospective, Formation, Emploi, ministère du Travail et des Affaires sociales, Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle. La Documentation française, 1997.
 - «Nouvelles pratiques de médiation sociale. Jeunes en difficulté et travailleurs sociaux», Dominique Bondu, collection Action sociale et Société, EF, 1998.

Recueillir les points de vue des principaux acteurs

Cette étude a été conçue et conduite pour atteindre trois objectifs : présenter une image « qualitative » des centres sociaux, mobiliser le réseau et constituer un outil d'accompagnement dans la préparation du Congrès de la FCSF en juin 1998. Pour cela, la Fédération a voulu que le CRÉDOC propose une méthode participative et dynamique. Une méthodologie d'étude-action¹ a été retenue et, pour recueillir leur expression, le CRÉDOC a proposé de demander aux principaux acteurs des centres – directeurs, administrateurs, salariés permanents et vacataires, bénévoles actifs – de développer leur réponse sous la forme de textes courts.

Un des résultats de cette étude-action est le niveau élevé de participation de ces acteurs : au total, quelque 1300 personnes et 254 centres représentatifs de la diversité des centres adhérents à la FCSF ont participé à l'étude. Au total, 512 documents «courrier-questionnement» ont été retournés.

Chaque centre pouvait renvoyer trois de ces documents remplis séparément par les différents groupes d'acteurs des centres. Ces questionnaires ont été conçus de manière à favoriser l'expression ouverte des acteurs des centres : 11 questions étaient posées auxquelles les personnes devaient répondre par des textes de 10 à 15 lignes. Ainsi, un corpus de plus de 20 000 mots différents a permis de recueillir les points de vue des acteurs eux-mêmes. Le CRÉDOC propose une analyse lexicale de ce corpus. Ce type d'analyse s'intéresse à l'aspect que peut prendre un texte : aux mots, à la fréquence de leur utilisation et de leur association. Le traitement des textes permet ainsi de faire ressortir leurs spécificités, de réaliser des opérations de classification et de regrouper entre eux, les discours comparables, du point de vue des mots et des expressions.

1. Par facilité de langage et de lecture, nous utilisons le terme d'enquête et d'enquêté dans ce document synthétique.

Les formations du CRÉDOC pour la rentrée

« Pouvoir économique et dynamisme social : l'avenir des séniors »

le mardi 22 septembre 1998

(à Paris)

« Les politiques sociales sous le regard des personnes en situation de pauvreté »

le jeudi 24 septembre 1998

(à Paris)

« Evaluer les politiques publiques : des méthodes au cahier des charges »

les jeudi 5 et vendredi 6 novembre 1998

(à Paris)

Renseignements et inscriptions : Franck Lehuédé - 01.40.77.85.63 - E-mail : lehuede@credoc.asso.fr

CRÉDOC

Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication : Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques : Brigitte Ezvan

Tél. : 01 40 77 85 01

Diffusion par abonnement uniquement
200 francs par an
Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC